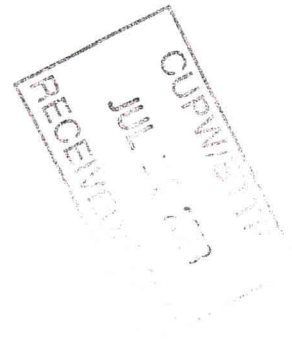




## Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL



De la session extraordinaire du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU**, tenue à la salle de l'école Laval, le mercredi 16 juillet 2008 à 19h00 et à laquelle il y avait quorum.

**SONT PRÉSENTS :**

- Roch Carpentier, Maire
- Roland Gorman, conseiller
- Michel Dupéré, conseiller
- Hubert Tremblay, conseiller
- Diane Brazeau, conseillère
- Francine Lacroix, conseillère
- Martin Lafrenière, conseiller

Madame Lorraine Fondeville, secrétaire-trésorière adjointe agit à titre de secrétaires d'assemblée.

#### **12.1 CVPW.STTP; demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public et universel 2008-07-R8298**

- ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;
- ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;
- ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;
- ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, Michel Dupéré appuyé de Diane Brazeau propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**Adoptée unanimement**

Le 21 juillet 2008

  
Lorraine Fondeville  
Secrétaire-trésorière adjointe

